

Le gouvernement lâche encore... mais s'entête sur la loi travail

Le gouvernement, sous la pression de la mobilisation tourne autour du pot pour tenter d'éteindre le feu.

En recevant des organisations de jeunes, il fait de nouvelles propositions qui ne remettent pas en cause la loi Travail. La facilitation du licenciement et les accords négociés localement qui peuvent proposer des droits inférieurs à la loi, mettant les syndicats et les salarié-es sous pression, sont maintenus. L'enjeu reste le même, de telles recettes ont amené en Espagne, par exemple, une baisse globale des salaires. Et dans toute l'Europe de plus en plus de salarié-es ne sont plus couverts par des conventions collectives...

Des mesures sont annoncées pour les jeunes pour un montant d'environ 500 millions d'euros... Arrachées par les manifestants-es et les grévistes, la prolongation des bourses pendant 4 mois après le diplôme, l'augmentation du nombre de place en IUT, de la rémunération de certains apprentis, la garantie locative et la couverture maladie pour les jeunes en rupture avec leur famille... tout cela est certes positif mais ne résout pas les questions essentielles liées à l'emploi des jeunes et à leurs difficultés d'insertion sociale durable par la possibilité d'un emploi stable s'ils et elles le souhaitent et d'une rémunération qui permette de vivre. On peut de plus s'interroger sur la pérennité des moyens attribués à la réalisation durable de telles mesures. En l'état, le tout reste très insuffisant.

Le gouvernement a aussi annoncé une taxation des CDD qui est encore loin d'être effective, si elle l'est un jour ! (et déjà la CGPME menace de quitter la négociation Unedic). Pourtant, beaucoup de CDD sont des contrats très courts, il y a donc bien une question structurelle de l'emploi qui nécessite des mesures directes : créations d'emploi utiles socialement et écologiquement, et réduction du temps de travail et sans réduction de salaire.

L'Union syndicale Solidaires considère donc qu'il faut amplifier la mobilisation. Elle sera présente au côté des étudiant-es et lycéen-nes le jeudi 14 et le mercredi 20, dans les mobilisations Nuit debout, et le 28 avril en manifestations et en grève à l'appel de l'intersyndicale nationale interprofessionnelle.

Alors, en manifestation, en grève, on bloque tout, le jour ou la nuit, debouts... jusqu'au retrait total de la loi Travail.

**144 Bd de la
Villette
75 019 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

